

LES FEMMES HAITIENNES REFLECHISSENT SUR LA JUSTICE

Thématique extrait du *Livre blanc sur la condition féminine*

Les forums du MCFDF

Le *livre blanc* est le produit de 10 forums départementaux et un forum national, tenus du 22 février au 6 mars 2012. Environ 1 500 déléguées d'organisations de femmes sélectionnées lors des assises communales ont représenté leur commune pour discuter des cinq thèmes-clés : (1) l'éducation, (2) la santé, (3) le leadership et la participation politique, (4) l'économie et (5) la justice et le statut juridique.

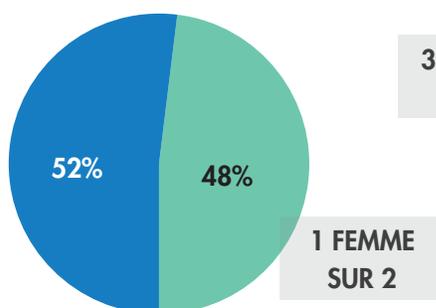
INTRODUCTION

En dépit des progrès réalisés par les femmes haïtiennes dans la lutte pour le respect de leurs droits et pour l'amélioration de leurs conditions de vie — dont la création du Ministère à la Condition féminine et aux droits des femmes (MCFDF) en 1994 est un exemple éloquent — les données plus récentes démontrent que de grands défis demeurent. En 2012 le MCFDF a organisé des forums participatifs pour analyser ces défis et y apporter « des réponses concrètes et durables » (MCFDF 2013). Le MCFDF a réalisé des échanges sur cinq axes thématiques : (1) l'éducation, (2) la santé, (3) le leadership et la participation politique, (4) l'économie et (5) la justice et le statut juridique. Ces axes reflètent les priorités retenues par l'Etat haïtien, suite à la Conférence de Beijing en 1995, pour combattre les discriminations contre les femmes. Les problèmes soulevés et les recommandations formulées par les participantes à ces forums ont servi de base à la rédaction du *Livre blanc sur la condition féminine* (MCFDF 2013), un outil de plaidoyer en faveur du développement et de la mise en œuvre de politiques publiques qui facilitent la participation effective des femmes et assurent leur réussite dans la reconstruction du pays.

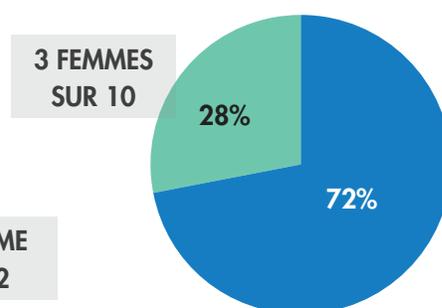
Le Projet de politique de santé, Aksyon kolektif pou sekirite kont eksplwatasyon (HPP AKSE), financé par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), a développé cette note d'information dans le but d'appuyer le plaidoyer du MCFDF pour améliorer les conditions des femmes haïtiennes dans le domaine de la justice.

Cette note présente des éléments fondamentaux du *Livre blanc* sur les obstacles auxquels les Haïtiennes font face dans l'administration de la justice, les recommandations des participantes aux forums en la matière et d'autres données qui y sont liées afin d'informer les responsables étatiques, les ministres et les parlementaires sur la situation actuelle et ainsi soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui assurent le respect des droits humains des Haïtiennes.

Graphique 1. % des Haïtiennes de 15 à 19 ans ayant subi des violences conjugales (émotionnelles, physiques ou sexuelles)



Graphique 2. % des Haïtiennes ayant subi la violence physique dans leur vie



La violence basée sur le genre (VBG) est une violence qui se fait contre un individu ou un groupe en fonction de son sexe biologique, de son identité de genre ou de la perception de son adhésion aux normes de la masculinité et de la féminité définies par la société. Cela inclut l'abus physique, sexuelle et psychologique ; des menaces ; la coercition ; la privation arbitraire de liberté ; et la privation économique, que ce soit dans la vie publique ou privée [...]. Les femmes et les filles sont les plus vulnérables et les plus affectées (US DOS, 2010).

Tableau 1. Résultats des forums : les femmes et la justice

Exemples d'obstacles présentés aux forums	Données disponibles concernant ces obstacles
La présence des femmes dans le système juridique est faible.	<ul style="list-style-type: none"> ■ < 3 % (5/179) femmes responsables de tribunaux de paix (MCFDF 2013) ■ 18 % (2/11) femmes membres de la Cour de cassation (MCFDF 2013) ■ < 5 % (52/660) femmes juges (ONU 2014)
La protection des droits fondamentaux des femmes n'est pas garantie.	Exemple : Le viol et les différents types d'agressions sexuelles ne sont pas clairement définis dans les textes légaux.
Lenteur ou manque d'enquêtes et de suivi sur les cas de VBG	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus de 1 000 cas de VBG ont été enregistrés par le bureau de l'Ouest du MCFDF (2012), mais il n'existe pas de données sur les cas traités par le système judiciaire.
Impunité des violeurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Seulement 25 des 62 cas de VBG enregistrés (2012) ont été reçus et enregistrés au Parquet de Port-au-Prince.

RECOMMANDATIONS DU LIVRE BLANC

Lors du forum national à Port-au-Prince, les participantes ont formulé plusieurs recommandations pour répondre à ces obstacles. Premièrement, les participantes ont revendiqué l'application des lois qui favorisent la protection des droits de la femme, telles que les dispositions du décret du 6 juillet 2005 qui modifient le régime des agressions sexuelles et éliminent certaines discriminations contre les femmes. Pour améliorer la situation, les participantes préconisent aussi la refonte des lois en vigueur et l'élimination des lois discriminatoires dans la législation nationale. Les participantes ont également identifié l'importance de l'augmentation du nombre de magistrats de sexe féminin et des policiers et policières dans les commissariats ainsi que la création de tribunaux dans toutes les communes. Pour les cas de VBG, elles ont recommandé le renforcement des mécanismes de prise en charge des femmes et filles survivantes, la mise en place de plus de structures d'accueil et d'assistance aux survivantes à des actes de violence sexuelle et la mise en place de politiques de gratuité des frais judiciaires, notamment dans les cas de viol.

CONCLUSION

Cette note d'information résume les principaux problèmes et recommandations concernant les Haïtiennes et le système de justice soulevés par des femmes à travers le pays et compilés dans *Le livre blanc*. *Le livre blanc*, dont le but est d'informer les acteurs nationaux et internationaux, pourra servir de référence à l'élaboration des politiques publiques qui favorisent l'accès à la justice et l'amélioration du statut juridique des femmes. Distribuée sur une plus grande échelle, cette note donnera matière à réflexion à tous les acteurs et actrices concernés dans leurs efforts d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques et programmes plus efficaces tendant à améliorer la condition féminine et promouvoir le respect des droits des femmes.

Note

HCDH. 2012. *Rapport sur la réponse de la police et du système judiciaire aux plaintes pour viol dans la région métropolitaine de Port-au-Prince*. Port-au-Prince : Section Droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme – Haïti.

Ministère à la Condition féminine et aux droits des femmes (MCFDF). 2013. *Le livre blanc sur la condition féminine : la femme haïtienne à l'heure de la reconstruction nationale*. Port-au-Prince : MCFDF.

MSPP, IHE et ICF International. 2012. *Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services (EMMUS)*, V. Calverton, MD : Ministère de la Santé publique et de la population (MSPP), Institut haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF International.

ONU. 2014. *Rapport d'application de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (CEDEF)*, rapport unique, 8e et 9e rapports périodiques, 2006–2014, CEDAW/C/HTI/8-9. Port-au-Prince : Nations Unies.

U.S. DOS. 2010. *United States Strategy to Prevent and Respond to Gender-based Violence Globally*. Département d'Etat des Etats-Unis : Washington, DC.

Contactez-nous

Health Policy Project
1331 Pennsylvania Ave NW, Suite 600
Washington, DC 20005

www.healthpolicyproject.com
policyinfo@futuresgroup.com

Le Projet de politique de santé est un accord coopératif de cinq ans financé par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) sous l'égide de l'accord de coopération #AID-OAA-A-10-00067. Cet accord, qui a pris effet le 30 septembre 2010, est mis en oeuvre par Futures Group, en collaboration avec Plan International USA, Avenir Health (précédemment Futures Institute), Partners in Population and Development, le Bureau régional Afrique de Partners in Population and Development (PPD ARO), Population Reference Bureau (PRB), RTI International et l'Alliance du ruban blanc pour une maternité sans risque (WRA).

Les informations fournies dans ce document ne constituent pas des informations officielles émanant du Gouvernement américain et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les positions de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international.